

L'association a été créée en novembre 2016. C'est donc sa deuxième année d'existence.
Elle compte une centaine d'adhérents.

Elle est née à la suite de la constatation suivante

En France la population a de plus en plus de difficultés à trouver un médecin traitant et référent.

Il s'en résulte pour ces personnes de nombreuses difficultés, pour se faire soigner rapidement et pour renouveler leurs ordonnances.

Ne voyant pas la situation s'améliorer, nous avons décidé de créer une association visant à regrouper les personnes concernées et les sympathisants, pour agir et faire remonter ces difficultés aux instances dirigeantes au niveau départemental, régional et national.

Mayenne

- Distribution de flyers sur plusieurs marchés
- Pétition demandant la révision rapide des zones prioritaires
- Rencontre avec le Conseil de l'Ordre des Médecins de la Mayenne
- Rencontre avec Dr Duquesnel, président d'un syndicat de médecins
- Rencontre avec Monsieur Richefou Président du Conseil Départemental de la Mayenne
- Rencontre avec la CPAM
- Rencontre avec le délégué territorial de l'ARS
- Rencontre avec le Maire de Laval
- Rencontre avec Madame Doineau, sénatrice
- Rencontre avec Monsieur Garot, député
- Rencontre avec Madame Bannier, députée
- Rencontre avec responsables des hôpitaux (Laval, Mayenne, etc.)
- Rencontre avec le Collectif de patient sans médecins de Luçon
- Participation au forum des associations de Laval
- Rencontre avec visite du Centre de Santé (L'huissierie)
- Rencontre avec Guillaume Chevrollier et Christine Prunaud, sénateurs
- Rencontre avec Y.Favenec, député

VOUS ÊTES SANS MÉDECIN, VOUS ATTENDEZ LONGTEMPS UN RENDEZ-VOUS DE SPÉCIALISTE, VOUS ÊTES OBLIGÉS DE VOUS DÉPLACER LOIN, REJOIGNEZ NOUS !

Nos projets sont les suivants :

- Se regrouper avec les autres collectifs
- Siéger dans les instances responsables (ARS) pour influencer sur les décisions
- Peser sur les politiques en défendant nos positions.

Positions de l'association

- Les mesures incitatives ne fonctionnent pas donc l'association est contre la mise en place des mesures incitatives en première intention de recrutement.
- **L'association défend la création d'un maillage national de l'offre de soins de premier recours (médecin généraliste) comme c'est le cas pour les pharmaciens, les notaires, les huissiers.** Ce maillage national passe par un conventionnement sélectif, c'est-à-dire conventionnement en secteur déficitaire sans problème en revanche dans des zones « surdotées » conventionnement après le départ en retraite d'un confrère
- **Maison de Santé Pluri professionnelle (MSP) :** Ce n'est pas le remède miracle. En revanche, nous sommes d'accord que les nouvelles générations veulent travailler à plusieurs, avec les différentes professions paramédicales. Attention à la mise en place de ces MSP. Il faut que ces MSP soient le fruit de la réflexion des professionnels de santé soutenu par les collectivités. Il ne faut pas que les collectivités disent : « on fait un bâtiment, on marque maison de santé et après c'est aux médecins de venir »
- **Salariat :** C'est un mode d'exercice que la nouvelle génération surtout féminine apprécie. Il faut pouvoir avoir accès aux deux modes d'exercice.
- **Numéris Clausus :** En 2017, il y a 8124 places en 2ème année. La position de l'association est de revoir ce numéris clausus en fonction des tables démographiques. -

⇒ **En conclusion, la mesure phare que l'association défend est la création d'un maillage national de l'offre de soin de premier recours.**

Le 4 janvier 2018, l'association a été auditionnée à l'Assemblée Nationale par Guillaume Garot qui est le rapporteur à la commission des affaires sociales concernant une Proposition de Loi visant à réguler l'installation des médecins. Cette proposition de loi est présentée par la Nouvelle Gauche dont J.Pueyo, S. Le Foll. Elle est soutenue par le Groupe UDI et la France Insoumise et les communistes de l'Assemblée nationale.



Dans notre association nous avons des médecins, des pharmaciens et surtout des usagers en difficultés d'accès à un médecin : généraliste, ophtalmo, gynéco, pédiatre.

Depuis peu l'association est membre du Conseil Territorial de Santé de la Mayenne et tient une permanence à la Maison des Usagers de l'Hôpital de Laval 1 fois par trimestre.

Orne

Co-organisation d'une réunion publique à La Ferté-Macé (Orne) au sujet de la pénurie médicale sur le secteur (4 médecins pour 20000 habitants). Plus de 250 personnes, présence du député J.Pueyo.



En attente d'une réponse de l'ARS Normandie pour une place au Conseil Territorial de Santé de l'Orne.

Le collectif citoyens ornais a fait une pétition adressée à l'ARS, au ministère de la santé, à la CPAM de l'Orne, accompagnée de nombreux courriers d'usagers.

Des rencontres avec le CD61, les parlementaires sont prévues dans les prochaines semaines.

L'union fait la force, alors rejoignez-nous !

Contacts :

Siège de l'association :

- LEBIGOT Maxime 06 14 93 89 45
- LEBIGOT Elodie 06 32 22 06 09
- desertsmedicaux@gmail.com

Antenne Orne :

- LEBIGOT Jacques 06 58 81 59 61
- DUCREUX Jacky 02 33 37 47 77
- desertsmedicaux.orne@gmail.com

Nous disposons d'une page Facebook également.

Visibilité presse : Courrier de la Mayenne, Ouest-France, France 3 Pays de Loire, JT 13h France 2, RMC, Europe 1, Le Figaro, Le Dauphiné Libéré, Tendances Ouest, Le Publicateur Libre

N'hésitez pas à nous contacter et à adhérer car sans le poids des usagers, nous n'arriverons pas à faire changer le système de santé.

Rejoignez-nous !



**Association
de Citoyens Contre
les Déserts Médicaux**